

BILAN**« SUIVI DES BANDES RIVERAINES NON CONFORMES »**

4 novembre 2016

La caractérisation des bandes riveraines de nos lacs a débuté il y a quelques années. Cependant, certains immeubles n'avaient pas encore été visités tandis que d'autres impliquaient un suivi. Notre stagiaire, monsieur Philippe Di Pietrantonio, a donc visité deux cent vingt-six (226) terrains. Nous avons maintenant des données pour toutes les propriétés riveraines sur le territoire de Stratford, répertoriées sur cinq (5) lacs. Notre stagiaire a été supervisé par madame Catherine Mercier et monsieur Dany St-Onge, inspecteur en bâtiment et environnement pour la Municipalité du Canton de Stratford.

De plus, il a pris contact avec les quinze (15) propriétaires d'immeubles dont la bande riveraine avait obtenu une cote C au printemps 2016. L'objectif était de valider si des efforts ont été réalisés pour rendre conforme leur bande riveraine; le suivi sera effectué par monsieur Dany St-Onge.

Lors de ses visites, monsieur Philippe Di Pietrantonio :

- a sensibilisé les citoyennes et les citoyens aux bienfaits d'une bande riveraine conforme en leur fournissant une information adéquate;
- a proposé des alternatives afin de les amener à atteindre la conformité, selon le cas;
- les a informés qu'ils peuvent être admissibles à une subvention pour l'achat de plants servant au reboisement;
- les a renseignés sur les bonnes pratiques.

Le Conseil municipal est très satisfait du travail exécuté par monsieur Philippe Di Pietrantonio et est très heureux que la Municipalité ait pu bénéficier d'une aide financière pour son embauche.

Le Conseil a maintenant un portrait clair de la situation.

Les élus et la direction jugent que les données recueillies ont contribué à l'atteinte des objectifs de cette démarche et permettront de régler les quelques cas problématiques.



Madame Manon Goulet

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pour le Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Stratford

Stratford, le 4 novembre 2016

M. Rémi Morin
MRC du Granit

Objet : Fonds bassin versant – reddition de comptes

Bilan financier

Rémunération du stagiaire	6 805,78 \$
Déplacements	211,60
Documentation	40,00
Travail administratif pour finaliser les envois et classer les documents	50,00
	<hr/>
TOTAL	7 107,38 \$

Espérant le tout conforme. Cependant, n'hésitez pas à me rejoindre au besoin.

Salutations cordiales



Manon Goulet,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

p. j. copies de documents
Bilan des activités